



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

spécialiste en ingénierie et architecture du paysage

taux d'activité 40%

auprès du service de l'urbanisme.

Missions principales

Le-la titulaire aura pour tâche la réalisation et le suivi d'études et de projets concernant les aménagements extérieurs de la Ville de Sion.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur HES en architecture du paysage ou d'une formation jugée équivalente;
- disposer d'une expérience confirmée, notamment dans la gestion de projets et la conduite de chantiers;
- avoir de bonnes connaissances des végétaux et de l'aménagement du territoire;
- posséder une bonne maîtrise des outils informatiques usuels et des connaissances des SIG : ArcGis;
- bénéficier d'une expérience dans l'administration publique constitue un avantage;
- être doté-e des compétences sociales et aptitudes suivantes: envie de créer et d'innover, sens de l'autonomie, aisance rédactionnelle, capacité d'analyse et de synthèse, anticipation, initiative, persévérance, esprit d'équipe;
- des connaissances de la langue allemande seraient appréciées.

Entrée en fonctions : à convenir.

Traitement

Selon le règlement du personnel de la Ville de Sion et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de fonction et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Vincent Kempf, chef du service de l'urbanisme, tél. 027 324 17 20.

Les offres avec curriculum vitæ, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe « architecte paysagiste » à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 15 février 2016**.

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.